

Recherche à l'IRSST

DANS CE NUMÉRO

- 17 **Vibrations et manque d'espace**
Les loges des opérateurs
du métro sous observation
- 21 **Du formaldéhyde dans l'air ?**
Pas facile à évaluer
- 22 **Guide de conception
des circuits de sécurité**
Comprendre et améliorer
la sécurité des machines
- 24 **Réadaptation**
Un portrait des travailleurs
- 26 **La réadaptation au travail,
un champ de recherche
pertinent et prioritaire**
- 27 **Monoxyde de carbone**
Estimer les effets des conditions
d'exposition
- 28 **Boursier : Houcine Ayari**
École de technologie supérieure
de Montréal
Deux passions : la biomécanique
et la santé des travailleurs
- 29 **Nouvelles publications**
- 30 **Recherches en cours**
- 31 **Une nouvelle structure
pour l'IRSST**

Cliquez recherche
www.irsst.qc.ca



Vibrations et manque d'espace

Les loges des opérateurs du métro sous observation

L'USAGER DU MÉTRO de Montréal sait qu'il sera peut-être soumis à des secousses intermittentes et saccadées au cours de son trajet. Comme il n'est que de passage, il s'agit pour lui de quelques moments d'inconfort. Par contre, l'opérateur, lui, peut être exposé à ces vibrations plusieurs fois par jour, pendant des années.

Les sièges des postes de travail du métro ne sont pas conçus pour absorber les vibrations et les loges exigües des opérateurs augmentent les contraintes du travail. À la longue, ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la santé de ces travailleurs.

C'est dans ce contexte que la Société de transport de Montréal (STM), qui souhaitait améliorer les loges de conduite du métro, s'est adressée à l'IRSST. Sa demande était très précise : trouver un siège antivibratoire et confortable, qui conviendrait à l'ensemble des opérateurs du métro. Au moment de déposer la demande, les lieux ne convenaient ni aux travailleurs de petite taille, ni à ceux de grande taille.

Illustration : Philippe Béha

